



DOCUMENT D'INFORMATION:

Quatrième rapport annuel sur le Plan d'action du Canada pour réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation (2015)

Le *Quatrième rapport annuel portant sur le Plan d'action du Canada pour réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation*, publié en décembre 2016, montre que les transporteurs aériens canadiens ont continué de réaliser des progrès dans le cadre d'un large éventail d'initiatives en vue de réduire l'empreinte carbone de l'aviation.

Les données concernant les activités du secteur de l'aviation et la consommation de carburant connexe pour 2015 fournies par les membres de l'Association du transport aérien du Canada (ATAC) et du Conseil national des lignes aériennes du Canada (CNLA) démontrent des progrès continus dans l'atteinte des cibles en matière de rendement du carburant.

En 2015, le taux de consommation global de carburant (litres par TKP) a diminué de 0,8 p. cent comparativement à 2014. Le taux de consommation de carburant combiné pour les activités intérieures et internationales déclaré pour 2015 a été de 35,46 litres par 100 TKP (regroupant le trafic de passagers et de fret). Ces chiffres se sont traduits par une amélioration annuelle moyenne de la consommation de carburant de 1,52 p. cent par année entre 2008 et 2015, et une amélioration cumulative de 10,1 p. cent.

Toutefois, la demande pour les services d'aviation a continué de croître en 2015. Les opérations payantes regroupées pour le transport des passagers et du fret ont augmenté de 7,6 p. cent en 2015, par rapport à 2014. Les transporteurs aériens canadiens ont consommé 7,02 milliards de litres de carburant, une hausse de 6,7 p. cent comparativement à 2014, et les émissions totales de GES ont également augmenté de 6,7 p. cent pour atteindre 18,13 Mt.

Cette situation démontre que nous devons réaliser des progrès dans d'autres secteurs qui, comme on le souligne dans le Plan d'action, pourraient avoir la plus grande incidence sur la réduction des émissions de GES, comme le renouvellement et la modernisation de la flotte, des opérations aériennes plus efficaces et l'amélioration des capacités de gestion du trafic aérien (GTA).

Le rapport souligne les avancées réalisées dans d'autres secteurs au cours de l'année 2015. Les transporteurs aériens canadiens ont remplacé les avions plus âgés par des avions plus efficaces, alors que le Canada a augmenté son utilisation de technologies de gestion du trafic aérien améliorées, comme des méthodes de navigation fondées sur les performances et des technologies de surveillance perfectionnées.



Le rapport souligne également les progrès réalisés dans un deuxième ensemble de mesures qui, selon les prévisions de l'industrie aéronautique canadienne, devraient éventuellement produire des résultats environnementaux bénéfiques, comme la recherche et développement sur l'impact environnemental de l'aviation, les carburants de remplacement, les activités au sol des aéroports et l'utilisation de l'infrastructure, les mesures réglementaires, et la coordination internationale.

Points saillants

Renouvellement et modernisation de la flotte

Les lignes aériennes canadiennes ont continué de moderniser leur flotte et d'améliorer leur efficacité globale en remplaçant leurs avions plus anciens par de nouveaux types d'appareils et des moteurs plus efficaces. Ces changements apportés aux flottes aériennes ont amélioré l'efficacité opérationnelle des activités liées au transport de passagers et de fret.

Gestion du trafic aérien

Le ministre des Transports du Canada a appuyé le Plan d'État pour la navigation fondée sur les performances (PBN) et il l'a présenté à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en décembre 2015. Le Plan d'État aidera la communauté de l'aviation canadienne à faire la transition vers la PBN et à planifier les futures stratégies de transition et d'investissement.

Coordination internationale

Le Canada a maintenu son engagement actif au sein de l'OACI, notamment en participant à l'élaboration d'une mesure axée sur le marché pour réduire les émissions de CO₂ dans l'aviation et de normes techniques pour le dioxyde de carbone (CO₂) et les particules non volatiles (PNV), ainsi qu'aux activités concernant les carburants de remplacement.

Recherche et développement

Beaucoup d'avancées en recherche et développement sur les impacts environnementaux en aviation ont été réalisées, notamment :

- quatre projets du Groupement aéronautique de recherche et développement en environnement (GARDN) portant sur l'utilisation de carburants de remplacement pour l'aviation biodérivés au Canada;
- l'achèvement d'un projet de recherche de deux ans financé par Transports Canada sur la chaîne d'approvisionnement de biocarburant au Canada;



CNLA

Conseil national des lignes
aériennes du Canada

- des essais critiques sur la sécurité et les émissions des carburants de remplacement pour l'aviation; et
- des recherches dans le cadre du National Jet Fuel Combustion Program de l'Aviation Sustainability Center (ASCENT) en vue d'appuyer l'approbation accélérée de nouveaux carburants de remplacement pour l'aviation.

Aperçu pour 2016

Le rapport renferme un aperçu de certains des jalons importants pour 2016, notamment :

- l'installation de groupes de préconditionnement d'air et d'alimentation de parc aux six nouvelles portes d'embarquement à l'aéroport international Pierre Elliott Trudeau de Montréal,
- la finalisation de deux nouvelles normes d'émissions à l'OACI;
- l'initiative de Westjet et du Clean Energy Technology Centre pour accélérer le développement d'un biocarburant d'aviation durable dans l'Ouest canadien;
- la participation d'Air Canada à l'Initiative canadienne de la chaîne d'approvisionnement de biocarburant visant l'introduction de 400 000 litres de biocarburants destinés à l'aviation durable dans un circuit carburant mixte à l'aéroport international Pierre Elliott Trudeau de Montréal;
- les principales mesures des plans de renouvellement de la flotte; et
- l'adoption historique par les gouvernements partout dans le monde du mécanisme de compensation et de réduction du carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) proposé par l'OACI.